



Arnaque ou pas vente logiciel

Par **FORGET**, le **28/04/2008** à **12:31**

Suite à une annonce pour un travail à domicile, une société me propose la vente d'un logiciel de probabilité pour joué sur des courses de chevaux.
Revenu important assuré. L'entreprise serait Australienne.
Serait ce réellement possible ? Serait-ce légal en France de posséder un tel logiciel ?

Par **gloran**, le **28/04/2008** à **16:44**

Posez la question dans les termes adéquat :
"croyez vous au père noël" ?

Ma réponse est non, j'ai passé l'âge.
N'attendez pas de réponse plus pertinente, ça n'existe pas.

Ceci étant, j'ai tendance à penser que ces sociétés ont bien raison : s'il existe de pigeons pour croire à des sornettes pareilles, leur argent mérite de revenir dans le circuit, il ne sera jamais mieux utilisé de toute façon... Vae victis en somme.